

Notre Dame

de Lézignan-La-Cèbe

Didier DURAND

Ramon CAPDEVILA



Édition
2018

Avant – propos

Lézignan, le 1er juillet 2016.

Depuis près de neuf siècles, l'église Sainte Marie rythme la vie de nos concitoyens et de la collectivité Lézignanais. Au fil de tout ce temps, diverses étapes de constructions, reconstructions, aménagements ont été nécessaires pour maintenir en bon état cet édifice majeur du patrimoine communal et culturel.

J'ai la conviction que dans la suite de l'histoire de notre commune, nous avons, à notre tour, bien défendu notre clocher. Les travaux de renforcement de la structure et de rénovation que nous venons de réaliser étaient indispensables à la préservation de ce bâtiment central qui domine notre village.

Je remercie Mr Frédéric FIORE, architecte du patrimoine, ainsi que tous les acteurs de ce chantier pour les qualités professionnelles dont ils ont fait preuve.

Le clocheton a été chapeauté, il est surmonté d'un coq de cuivre. Un dispositif d'éclairage économique illumine façades et vitraux. Grâce à la nouvelle horloge, la cloche de 1694 égrène à nouveau les heures. La belle église Sainte Marie peut vivre encore longtemps.

L'état, le département de l'Hérault, la commune de Lézignan la Cèbe et, via la Fondation du patrimoine, de nombreux Lézignanais ont cofinancés ces travaux.

Merci à tous.

Merci à nos deux historiens locaux passionnés ; Mrs Didier Durand et Ramon Capdevila, toujours en quête d'informations et de précisions, qui ont complété cet opuscule historique.

Remi BOUYALA, Maire

Le mot des auteurs

Ce petit livret fait le point sur nos connaissances actuelles sur l'église Notre-Dame de Lézignan-la-Cèbe.

Depuis les précédentes éditions, il s'est considérablement enrichi, mais il reste tant de choses à découvrir ou à préciser.

Pour alléger notre propos, nous avons choisi de ne pas citer nos nombreuses sources. Nous nous tenons à la disposition de ceux qui voudraient approfondir ce document ou en discuter certaines interprétations.

Nous remercions monsieur le maire et son équipe municipale qui nous ont permis de publier notre travail.

D. DURAND (didier.durand15@orange.fr)

R. CAPDEVILA (rs.capdevila@wanadoo.fr)



NOTRE-DAME DE LEZIGNAN-LA-CÈBE avant 1900

(D. DURAND)

D'origine romaine Lézignan-La-Cèbe date des premiers siècles de notre ère, mais ce n'est qu'en 1146 qu'une bulle du pape Eugène III mentionne « *l'eccliesiam Sanctae.Mariae de Liziniano* ». Sainte Marie de Lézignan est une paroisse de l'ancien diocèse de Béziers.

Les Bénédictins de l'abbaye Saint Sauveur d'Aniane, qui possèdent une bonne moitié du village depuis le milieu du XI^e siècle, et l'évêque de Béziers se disputent notre église. Une transaction mettra fin au litige en 1179. L'Abbé d'Aniane se voit définitivement reconnaître l'église Notre-Dame de Lézignan. Le prieuré Saint Benoît de Lézignan-la-Cèbe existera jusqu'à la révolution. Le prieur, curé primitif de la paroisse, nomme le vicaire qui assure le service en l'église. L'église et le cimetière paroissial sont entourés d'une « *clastre* », une clôture, dont il ne reste que la porte qui s'ouvrait sur le village et, peut-être, les vestiges d'une tour de guet.

En 1177, « *Petrus de Pedenaz* » (Pierre de Pézenas) cède aux Templiers les hommes et les femmes avec toutes leurs charges et possessions, qu'il avait à Lézignan. Plus de vingt années de procédures seront nécessaires pour que les Templiers prennent possession de ce legs. Entre temps, en 1191, « *Pierre de Lésinhan et sa mère Hélix* » leur donnent tout ce qu'ils possèdent dans le village. Tout au long du XII^e siècle, les Templiers accumulent dons ou achats et deviennent coseigneurs de Lézignan. Une de ces transactions, datée de 1206, nous dit que Maître Sicard est chapelain de Sainte Marie de Lézignan.

En 1218, le commandeur de Pézenas et l'abbé d'Aniane conviennent qu'ils jouiront par indivis de la justice de ce lieu, et que l'abbé cédera les rentes qui lui reviendront moyennant la dîme du pain, du vin et des légumes que la milice du Temple lui servira à raison du vingtième. A cette époque, Bernard de Pousoles est « *prieur de Lésinhan* ». Les Templiers construisent un enclos aux murailles très épaisses vient s'appuyer sur la « *clastre* » des bénédictins. De cet enclos qu'un fossé alimenté par le ruisseau Caval-ferran complétait, il ne reste que la porte Sud (face à la mairie). La porte qui donnait accès au grand chemin de Pézenas, a été détruite au XIX^e siècle. L'église est en dehors de l'enclos, les Templiers y accèdent par une petite porte que la nouvelle muraille, qu'il n'est pas question de percer, rend inaccessible. Il est décidé que « *la porte qui est au clocher de ladite église sera ouverte pour que les Templiers puissent aller prier Dieu dans icelle.* »

En 1287, Pierre Fabre, le diacre qui assiste le chapelain, laisse ses biens aux Templiers.

En février 1298, Guillaume de Frédol, prieur de Lézignan, devient abbé du monastère bénédictin de Joncels. Son successeur est, probablement, Bernardum de Salve qui, par un acte notarié du 9 août 1303, est délégué par le prieur claustral du monastère d'Aniane, malade, à une réunion des états généraux de la sénéchaussée à Carcassonne. Egidius Jordani (Gilles Jourdain), « *vicarius de Lezignano* » est témoin de cet acte.

Le 9 mai 1313, les Chevaliers de Saint Jean de Jérusalem prennent possession d'un village qui compte près de 70 feux (plus de 320 habitants) et qui élit ses consuls depuis un demi-siècle. Le clergé est constitué par un prieur et un vicaire.

Etienne Maleti (ou Malet ou Molet), un moine d'Aniane, originaire du village, était « *Prior de Lesignano* » en 1329.

La seconde moitié du XIV^e siècle est dramatique : la peste, le froid (en 1363, l'étang de Thau, entièrement gelé, se traverse à pied), et le conflit entre Charles d'Artois, comte de Pézenas, et l'Abbé d'Aniane réduisent la population lézignanaise. En un demi-siècle, le village perd près d'un tiers de ses habitants. Ils sont environ 230 (47 feux) en 1393.

En 1415, ce sont 800 hommes des grandes compagnies qui, un jour de foire, entrent par surprise dans Pézenas et y causent de graves désordres. Ils s'installent dans le château qui domine la ville et continuent à effectuer des raids dans toute la région. De cette époque, Sainte Marie de Léznigan conserve une magnifique vierge de pitié d'albâtre. Antoine de Vissec de Latude de Fontès est prieur de Léznigan en 1456.

Vers 1462, le village devient « *Lesignano Cèpe* ». En 1518, la paroisse est devenue « *la vicairie perpétuelle de Lassignan de Ceppe* ».

En août 1526, Gilbert de Montilis est maintenu dans la possession du prieuré de Notre Dame de Léznigan-la-Cèbe. Frère Gilbert est camérier du monastère Saint Benoît de Montpellier. Au début de 1528, peu de temps avant son décès, il en devient le cellérier. Frère Gilbert de Montilis devait se contenter de percevoir les bénéfices de notre prieuré.



Guillaume de Caylar, frère de Paul de Bermond du Caylar, seigneur d'Espondeilhan, est le prieur de Léznigan lorsqu'en 1561, le village tombe au pouvoir des protestants qui pillent l'église. En juillet 1562, le village est repris par le Duc de Joyeuse et les catholiques, qui passent la garnison au fil de l'épée.

Au mois de mai 1576, Léznigan retombe alors aux mains des religionnaires qui l'occupent quelques jours avant de se replier vers Béziers.

Vierge tenant l'enfant Jésus

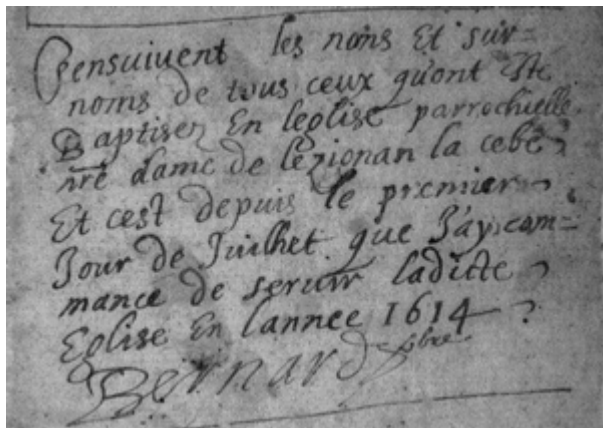
Plateau de quête (dinanderie du XV^e siècle)

En 1605, Jacques de Bonsy, évêque de Béziers, visite l'église. Frère Jacques de Crespin, prieur, est toujours coseigneur du village. Claude Julhan est son vicaire. Le procès verbal de cette visite précise qu'il y pleut quasi partout dans cette église qui a été pillée au commencement des troubles

Vers 1608, Pierre de Ribes prend possession d'un jardin noble appartenant au Prieuré et devient coseigneur de Lézignan.

Cette aliénation sera longtemps contestée.

En 1635, Pierre d'Asturge, prieur, dit : « *La seigneurie du dit lieu a été aliénée en dimaire pour le temporel de quoi il a été pron(oncé) au nom des habitants qui voudraient (re)vendiquer icelle.* » Néanmoins, la famille de Ribes restera, avec les Hospitaliers, puis l'ordre de Malte, coseigneur du village jusqu'à la Révolution.



Le 1er juillet 1614, le curé Pierre Bernard, un lézignanais âgé d'une quarantaine d'année, commence à servir « en l'église paroichiale Notre-Dame de Lézignan la Cèbe ». Il remplace Claude Julhan, malade. Le 22 octobre, il devient curé de Lézignan. C'est lui qui ouvre le premier livre « pour écrire le nom des baptisés, morts et mariés. » Il restera vicaire au village pendant près d'un demi siècle.

Il note dans ces livres, des détails qui permettent de mieux connaître le Lézignan de cette époque. Le curé entretenait alors un prêtre secondaire et un clerc qui étaient, assez souvent, du village.

Sur le coté nord de l'église se trouve le cimetière paroissial. Au fond, il est fermé par un « cloître » et on y trouve une « figuière ». Un second cimetière, situé près de la Croix du Chemin de Pézenas (vers la place des Templiers), reçoit, jusqu'au milieu du XVIIe siècle, « les pauvres estrangers chatoliques ». L'église est le lieu de nombreuses sépultures : les de Ribes y reposent. Au milieu du XIXe siècle, lors de travaux, on y découvre le tombeau en plomb d'un ancien seigneur dont aucune pierre tumulaire ne mentionne le nom. Ce tombeau est, très probablement, celui de « *Noble Pierre de Ribes, Seigneur de Lézignan* ». Nous savons que Pierre de Ribes qui est mort à Montpellier, a été ramené à Lézignan pour être inhumé dans le chœur de l'église, au devant du grand autel. Son fils, Jean Louis y sera également inhumé en 1703. Dame Anne Gabrielle de Ribes, sera, en avril 1777, la dernière à être ensevelie dans l'église paroissiale.

Entre 1614 et 1658, une cinquantaine de personnes ont eu ce privilège, mais pour l'obtenir elles ont du donner 10 livres pour payer la sépulture à Monsieur le Prieur.

Le 25 octobre 1635, l'évêque de Béziers, Clément de Bonsy, qui effectue une visite pastorale arrive au château de Lézignan où l'attend le Prieur, Pierre d'Astuge. Ils partent pour l'église. Ils rencontrent le vicaire, Pierre Bernard, accompagné des deux consuls de l'année, François Serres et Jean Audran qui portent le dais, et d'une grande partie des habitants du village avec qui ils cheminent vers l'église en chantant le « *Veni Créator* ». L'évêque bénit les fidèles qui sont exhortés par le Prieur de Paulhan. Pendant la messe épiscopale, la communion est donnée à la plupart des habitants, puis l'absoute des morts est faite.

Comme nous le savons, l'église est sous l'invocation de Notre-Dame. Sa fête est le jour de l'Assomption, le 15 août. La dédicace a lieu le 20 janvier, jour des Saints Fabien et Sébastien. On la nomme Notre-Dame de la Rotonde.

Le chœur, éclairé par une fenêtre vitrée, est en forme de chapelle ronde. Ses murs sont mal polis et unis. Il y a une fente à l'entrée et une clef de voute toute « *escrabouillée* » qui « *menace de ruines* ». Une partie de son pavé est brisée, l'autre est fort raboteuse. L'autel est en pierre. La pierre sacrée, qui n'est pas entière, y est enchâssée. Il est orné d'un tableau fort petit entouré d'un simple cadre sans ornements qui représente l'Assomption de la Vierge Marie, accompagnée de quelques petits anges et des portraits des deux prêtres lézignanais qui l'ont offert. Deux gradins de bois blanc, tout nus, sans peinture ni garniture, portent un petit tabernacle de bois. Vermoulu, tout simple, sans façon, il n'est pas doublé d'étoffe mais simplement de papier peint. On y trouve un ciboire d'étain qui contient le saint sacrement. Une lampe brûle nuit et jour au dépend du Prieur qui fournit l'huile. L'autel est garni de trois nappes. Le devant est en cuir doré d'Espagne, fort vieux et « *indécent* ». Il n'y a que deux chandeliers de laiton. Les jours de fête, le vicaire utilise ceux des chapelles « *qui sont en bois avec une fort petite croix de laiton* ».

Il n'y a point de sacristie. La nef, éclairée par deux fenêtres vitrées du côté de l'épître et deux fenêtres sans vitres au fond, n'est pas pavée. On y trouve, du côté de l'évangile, la chapelle dédiée à Saint Antoine. Une image du saint à la trempe toute effacée décore le mur de cette chapelle. L'autel est en pierre. Il est couvert d'une nappe portant une image palie du même saint. Sur le devant, il y a un « *camelot à bandes fort vieux* » et au dessus, un autel portatif d'ardoise noire. Cet autel portatif existe toujours, il est actuellement à Nissan-lès-Ensérune..

Il y a aussi deux chandeliers de bois, un petit marchepied de bois, fort étroit, mal uni et sans façon et un confessionnal d'un seul oratoire sans grille. Au fond de cette chapelle, éclairée par une fenêtre sans vitres, se trouve un degré qui conduisait à la chaire du prédicateur. De cette chaire, tombée sur un sol sans pavé, il ne reste plus qu'une pièce de bois fichée contre le mur mal uni qui n'est pas blanchi.

A cette chapelle sont attachés les revenus d'une fondation d'une quinzaine de sétérées (un peu moins de 4 hectares) de terres situées à Aspiran. Ces revenus sont perçus par un certain Me Audibert, bénéficiaire d'Agde. Le vicaire Bernard ne connaît pas les obligations de cette fondation. Il n'a jamais vu quelqu'un d'autre célébrer la messe dans cette chapelle. Une confrérie dont les statuts ont été perdus en temps de peste, fait brûler une lampe les dimanches et les jours de fête et dire une messe tous les mercredis. Le jour de la Saint Antoine, le 17 janvier, la messe est suivie d'un repas que l'évêque interdira sous peine d'excommunication.



Du côté de l'épître, se trouve la chapelle de Notre-Dame qui renferme « *l'image en relief de Notre-Dame de marbre transparent tenant l'image de Jésus Christ mort entre ses bras* » surmontée de « *l'image d'un petit crucifix* ».

*

**Piéta d'albâtre
datée du début du XV^e siècle.**

*

Il n'y a pas de marche pied, mais sur l'autel au devant de « *fustaine* », il y a un gradin de plâtre et deux chandeliers en bois. Il pleut partout dans cette chapelle au sol non pavé qui

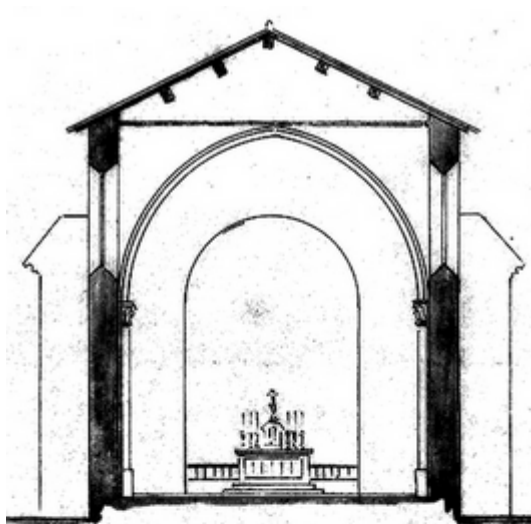
contient un confessionnal identique au précédent. Les fonts baptismaux sont, au fond, dans une pile de pierre. L'eau bénite est dans un vase de cuivre, étamé au-dedans, muni d'un couvercle lui aussi de cuivre. L'ensemble est protégé par une porte en bois blanc, fort basse, sans pointes sur laquelle on peut s'asseoir quand « *il y a foule de peuple* ».

Il n'y a point de fondation. Les confères du chapelet n'y font plus leur exercice, ils l'ont transporté au grand autel qui est, lui aussi, dédié à Notre-Dame.

Il pleut dans la nef. Dans le fond une poutre la traverse en portant plusieurs pièces de bois. C'est tout ce qui reste d'une ancienne tribune. Au dessus on peut voir trois poutres « *traversantes* », vestiges d'une autre tribune. De là on peut monter au clocher à l'aide de deux échelles. Le clocher contient trois cloches. La plus grosse pèse dix huit quintaux (900 kg), la seconde douze (600 kg) et la dernière, de deux quintaux (100 kg), est démontée. Sa voute est fendue en de multiples endroits, les fentes rebouchées au ciment, sont aussitôt rouvertes par les eaux de pluies. La façade de l'église porte deux fentes provenant du « *secouement des dites cloches* » ou des eaux de pluies. Le clocher menace de ruine : la porte de l'église est en partie fermée pour renforcer la muraille.

« *Nous avons ordonné que le service divin sera continué en ladite église* », dit l'évêque qui ordonne au prieur de construire une sacristie voûtée attenante à l'église, de commander une chaire en noyer, de couvrir et consolider le clocher et de faire un escalier pour y monter. « *Les héritiers de ceux ensevelis devant l'autel* » c'est-à-dire les de Ribes, feront paver le sol du chœur dans le mois « *à peine de privation de sépulture* ».

En ce qui concerne les réparations, le prieur, « *n'a jamais rien vu pratiquer par ses devanciers* ». Il offre de contribuer aux travaux nécessaires si les habitants fournissent « *charroi et main d'œuvre* ».



Un plan de l'église, daté de 1858, est visible sur le site des archives départementales.

Nous connaissons tous les travaux effectués dans l'église après 1858. Il est impossible que ce plan représente l'église Sainte Marie de Lézignan de 1858.

Ce plan a été réalisé à partir d'un plan beaucoup plus ancien.

Une autre version de ce plan provient des archives communales (fond Trinquier). Sur ce plan ont été rajoutées des modifications faites lors de la rénovation du clocher en 1659.

On y voit que l'église a une structure en forme de croix.

La rotonde du sanctuaire est bien visible. Il est entouré de stalles et, du côté de l'évangile, on devine le siège que devait occuper le prêtre.

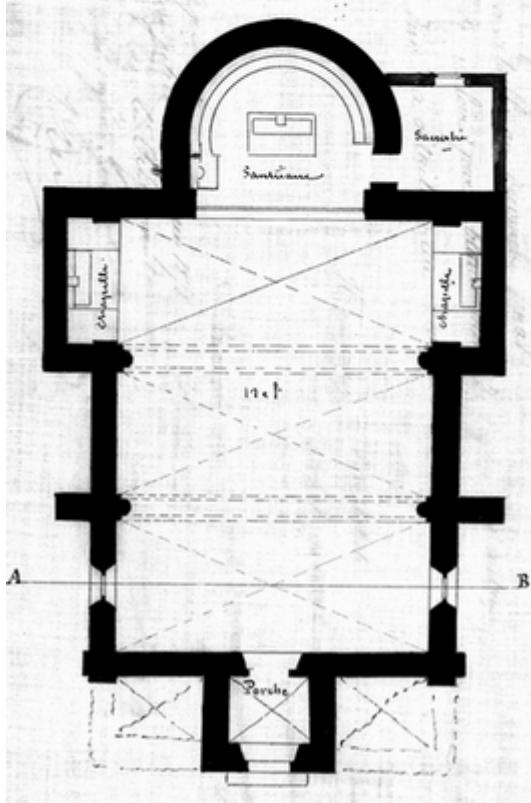
Les chapelles sont disposées aux extrémités d'un transept. Comme de nos jours, la chapelle Saint Antoine est du côté évangile et la chapelle de la Vierge est du côté épître.

Il y a une sacristie.

L'évêque de Béziers avait demandé sa construction lors de la visite pastorale de 1635.

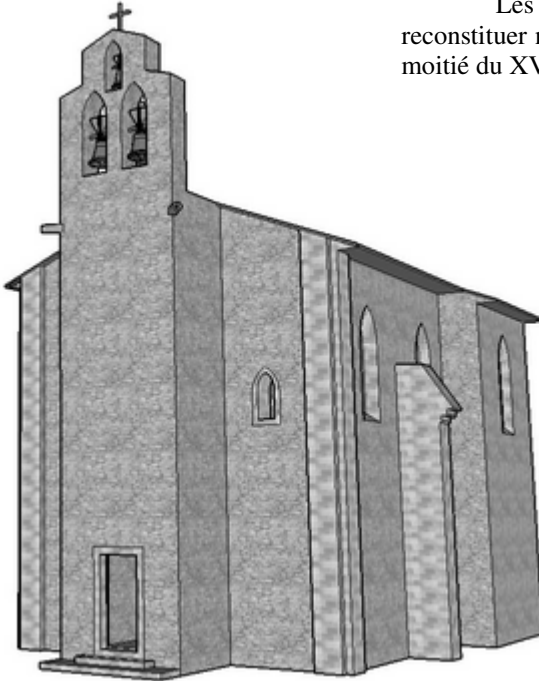
L'escalier d'accès au clocher n'existe pas encore. Le clocher actuel a été rebâti en 1659.

Ce plan nous montre très probablement l'église Sainte Marie de Lézignan telle qu'elle était au milieu du XVIIe siècle.



Sainte Marie de Lézignan vers 1650

Les plans précédents permettent de reconstituer notre église telle qu'elle était à la moitié du XVII^{ème} siècle.

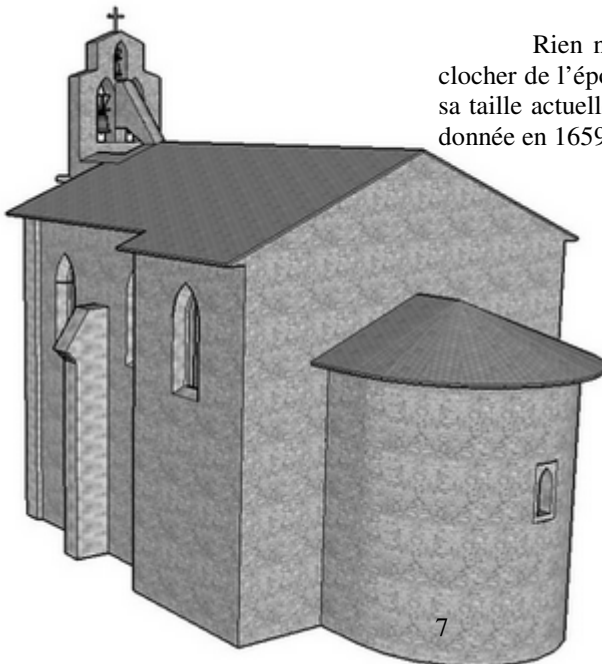


Un texte de 1635 nous dit : « à la muraille du devant de l'église en laquelle deux des dites cloches sont attachées, il y a aussi des fentes qui peuvent provenir du secouement des cloches. »

Un autre texte de 1658 nous parle « du côté du marin où il y a un arc qui porte une muraille du côté qui regarde le chœur de l'église. »

Ces deux textes nous permettent d'imaginer le clocher de l'époque.

Rien ne nous indique la hauteur du clocher de l'époque. Il est représenté ici avec sa taille actuelle c'est-à-dire celle qu'on lui a donnée en 1659.



La nef est beaucoup plus haute que de nos jours.

Il semble que, lors de sa reconstruction, la toiture de la nef a été ramenée au niveau de celle de l'ancien chœur.

Le 16 juin 1658, François Laporte, bourgeois, et Pierre Bal, consul, demandent à trois piscénois, le maître ingénieur Jean Thomas et les maîtres maçons Barthélémy Canalier et Mathieu Siau, d'expertiser le clocher. Le clocher devra être pratiquement rasé et reconstruit.

*



En 2015, lors de la restauration du clocher, une plaque endommagée a été remise à jour sur la façade de l'église. On peut y lire 1659, date à laquelle le clocher a été rebâti. A cette époque le Prieur de Lézignan était Pierre d'Asturge [PETRODAST...]. Il s'agit sans doute d'une plaque apposée lors de la reconstruction du clocher. Dégradé par le temps, le chronogramme 1659 a été restauré ultérieurement.

Au début de l'année 1661, Pierre Bernard, octogénaire, est remplacé par Pierre Figairolles, qui devient vicaire de la paroisse. Le nouveau vicaire, qui est un lézignanais, est présent lorsqu'en juillet 1661, Dame Isabeau de Thoyras, veuve de Pierre de Ribes et « *conseigneuse* » de Lézignan rédige un codicille. Elle donne un tableau de la Vierge qu'elle a fait faire pour être placé sur l'autel de la chapelle de Notre-Dame du Rosaire et 300 livres pour l'achat d'une lampe d'argent destinée à brûler devant l'autel de Saint Sacrement de l'église paroissiale. Le rentier (fermier) du Prieuré était tenu, par contrat, de fournir, chaque année, une « *boutache* » d'huile pour faire brûler ladite lampe.

Le 25 mars 1660, Jean Thomas, Maître ingénieur de la ville de Pézenas, s'engage à mettre en place deux cloches à notre clocher.

Jean François de Ribes de Lézignan, clerc tonsuré, prend possession du prieuré le 16 octobre 1661. Il est, probablement, un enfant naturel de Jean Louis de Ribes et Antoinette de Narbonne. Il est sans doute assez jeune puisque le coseigneur de Lézignan, son père, l'assiste lorsqu'en 1665 il arrente son prieuré.

A handwritten signature in dark ink, reading 'J.F. de Ribes de Lézignan'. The script is cursive and somewhat stylized, with the first letters of the first and last names being capitalized and prominent.

En 1662, Jean Thomas demande à « *estre payé la somme de cent quarante livres pour reste d'un prix faict à lui baillé par ladite communauté de certains réparements à faire à l'église.* » Ces demandes sont jugées excessives par la communauté.

Après négociations, un accord sera signé le 18 juin 1662 « *moyennant la somme de soixante livres que la communauté promet de faire payer au dit Thomas à la prochaine feste de la sainte Marguerite. Auquel effect lesdits consuls ont présentement envoyé un mandement au dit Thomas sur Pierre Ugol du dit Lézignan, rentier des biens des âmes du purgatoire.* »

Le dimanche 2 décembre 1668, le Conseil Général de la commune se réunit « *au devant la porte principale de l'église paroissiale du dit lieu ; issu de la messe* ». Parmi les décisions prises, on note que seront payées « *septante sept livres à Estienne Vernasobre, maître menuisier de Caux en laquelle ladite communauté du dit Lézignan luy demeure débiteresse pour reste de prix faict et fourniture par luy faictes aux cloches et clocher du dit lieu ; cinquante cinq livres à Barthélémy Canalier, Jacques et Claude Cazala qui leur sont aussy dues par ladite communauté pour reste de leur prix faict de la bâtisse et relèvement du dit clocher.* »

En 1668, le vicaire de Lézignan décède. Jean François de Ribes, prieur de Lézignan « *dit et représente que sur la croyance qu'il avait d'estre le vray collateur en la vicairie de son prieuré, icelle ayant vaqué par le décès de Me Pierre Figairolles, dernier paisible possesseur d'icelle. Il y avait nommé et présenté au seigneur évesque de Béziers ou son vicaire général, Me Barthélémy Lenadier, prêtre du lieu de Saint Pargoire.* » De son coté le vicaire général de l'Abbé d'Aniane avait présenté au même évêque un prêtre nommé Henry de Vaux. Le seigneur évêque de Béziers et l'abbé d'Aniane étaient une seule et même personne : Pierre V de Bonsi.

Un accord est conclu en avril 1668 : Maître Lenadier sera vicaire de Lézignan mais le Prieur devra dédommager l'autre parti. Barthélémy Lenadier est vicaire jusqu'à la fin de l'année 1668. Antoine Derroze le remplace. En octobre 1669, Jean Recolin, mis en possession de la vicairie, fait son entrée dans l'église Nôtre Dame des Vertus. Le mot vertu était, en ce temps là, synonyme de miracle. C'est la première fois que notre église est ainsi nommée. Cette nouvelle dénomination semble coïncider avec les travaux de rénovation du clocher. Peut être le « *miracle* » a-t-il eu lieu lors de ces travaux ?

Cette appellation disparaîtra vers la fin du XVII^e siècle.

Le « *Saint Concile de Trente ordonne que ceux qui veulent être initiés aux saints ordres soient pourvus d'un titre suffisamment convenable pour leur entretien et subsistance viagère.* » Le 20 mars 1665, Charles Laporte « désire être promu aux ordres », son père François, viguier en la justice ordinaire de Lézignan, « *pour donner moyen à son dit fils d'être admis au saint ministère à la gloire de Dieu, de sa pure et franche volonté* » cède à l'église un pigeonnier et un jardin clos de murailles sis au faubourg, une olivette aux Rouyres, une vigne à Cissan et un champ dans le terroir de Cazouls.

En juillet 1671, Charles Laporte, qui était secondaire à Lézignan depuis avril 1668, devient le nouveau vicaire. Devant l'église, il « *a dict avoir esté canoniquement pourvu en cour de Rome de la Vicairie perpétuelle Nôtre Dame du dit Lézignan* ». Nicolan Carrière, prêtre secondaire, le prend par la main et entre dans l'église, il lui donne l'eau bénite puis le conduit au maître autel où ils se mettent à genoux et font leurs prières à Dieu. Après avoir baisé le maître autel, Charles Laporte est conduit au siège des précédents vicaires où il s'assoit. Antoine Negret, premier consul et de Jacques Routier, clerc, sont présents à la cérémonie dont Me Antoine Pons, Notaire Royal de Lézignan dresse l'acte.



*

**Fonts baptismaux
Cuve à godrons sur pied
octogonal (XVII^e siècle)**

[Cette cuve de pierre n'existait pas en 1635. Elle a du être mise en place après la reconstruction du clocher.]

*

Le 7 avril 1674, le prieur Jean François de Ribes est remplacé par Victor Etienne de Ribes qui est son frère. Le nouveau prieur qui est âgé de moins de dix ans, ne sait pas signer son nom. Chanoine de l'église Collégiale de Pézenas, Victor Etienne de Ribes, sera prieur de Lézignan jusqu'à sa mort à Béziers en 1730.

Vers 1675, eu lieu une deuxième phase de travaux dont les traces n'ont pas été retrouvées dans les archives.

Le chœur et la couverture de la nef furent rasés. Le clocher, qui était neuf, est repris en sous œuvre pour servir de porche d'entrée. A droite et à gauche, deux salles asserties sur la nef, contiennent les fonts baptismaux et l'escalier, posé sur une colonne toscane, conduit au clocher. Au fond, une tribune couvre trois arcades classiques plein

cintre au dessus de deux baies en plein cintre et de la porte du rez de chaussée. Les fenêtres, en arc légèrement surbaissé, n'ont pas de vitraux.

Par un acte du 4 mars 1685, une confrérie de la charité est établie dans notre église. La supérieure est Claire d'Aymard, Anne de Taules est la trésorière et Marie Auger est garde meuble.

En 1690, Pierre Vabre, curé de « *l'église paroissiale de Notre-Dame des Vertus de Lézignan* », reçoit la visite du délégué épiscopal. Dans son rapport, le délégué, ne mentionne rien sur l'église, si ce n'est que le chœur, était doté d'un « *vieux retable de bois de peu de valeur* » et d'un « *tableau de l'assomption de Nôtre Dame demi usé* ». Trois vitres qui manquent au fond de l'église. Il y trouve quatre chapelles (dédiées à Saint Jacques, Saint Antoine, Saint Ferréol et Saint Sébastien, Sainte Marguerite).



Une seule cloche sonnait : les deux autres étaient cassées. L'évêque avait ordonné de hisser une nouvelle cloche. Cette cloche est toujours au sommet du clocher.

On y lit « *Que le nom du Seigneur soit béni P. Gorm'a faite en l'an 1694* ». Elle fût baptisée par Guillaume Pélegrin, le nouveau vicaire perpétuel de la paroisse.

En l'année 1693, Massillon, un des plus grands orateurs de la Chaire Française, qui était professeur à l'Oratoire de Pézenas, prêcha le Carême en notre église. Martialis Gargilius, son biographe, nous

dit : « *Chargé d'aller prêcher la dominicale dans la petite ville de Lézignan, il n'y fut pas d'abord apprécié, parce qu'on le trouva trop sobre de citations sacrées et profanes. Il paraît que son instruction laissait à désirer, ou plutôt son goût précoce le portait à fondre dans ses discours les passages de l'Écriture et des Pères, au lieu de les rapporter textuellement.* »

En juin 1706, le curé de la paroisse, Charles Arnaud, note « *Le troisième de ce mois nous avons fait la translation de la relique de Saint Mansuet, martyr, et l'avons mise en dépôt dans l'autel de Saint Antoine. Les authentications de Rome et de Monseigneur de Béziers sont dans la chasse de ladite relique.* » Saint Mansuet se fête le 28 novembre. Mansuetus était évêque d'Urusi, actuellement Henchir Sougda en Tunisie. Vers 430, il fut jeté dans les flammes pour avoir défendu la foi catholique.

En mai 1749, l'évêque de Béziers visite l'église. François Janiny qui en est le vicaire depuis 1738, se voit ordonné de réparer le pavé de la nef. Il lui est défendu « d'y enterrer qui que ce soit s'il n'a un caveau. » La grande cloche doit être refaite. Le 30 avril 1750, est baptisée « *une cloche sur laquelle à été imposé le nom de Marie*. Elle a été fondue par Jean César Poutingon de Montpellier et pesait « *treize quintaux et cinquante livres* », soit environ 675 kg. On y lisait : Christ vaincra, Christ règne, Christ commande. Que la bienheureuse Vierge Marie nous défende de tout mal. Amen - Maire Jean Serres - Parrains Antoine Castilhon – Armant Castagnié – faite l'année 1750.



A cette époque le maître autel est remplacé par un autel en marbre polychrome style Louis XV qui, à la fin du XIXe, a été placé dans la chapelle de Saint Antoine.

Pour la première fois, la confrérie des Pénitents blancs assiste le 24 septembre 1788 à des obsèques. Elle honore Joseph Auriac, qu'une tradition locale identifie au légendaire Josepet, le « *Saint* » de Lézi-gnan la Cèbe, du drapeau d'honneur de la confrérie. Deux ans plus tard, c'est le convoi de leur frère, Dominique Couderc, ramené chez Madame de Ribes, qu'ils accompagnent.

Les Pénitents n'ont pas de chapelle à part. Ils jouissent, à titre gratuit, de la tribune de l'église où ils tiennent leurs assemblées et où, chaque dimanche, ils se réunissent pour chanter l'office de la Vierge. La confrérie possède le mobilier de la tribune. Elle décore et entretient l'autel de son patron, Saint Antoine l'ermite. Un champ de trois sétérées (environ 7 500 m²), mis en fermage, assure quelques revenus.

Dès 1779, le clocher porte une horloge. Le budget de cette année prévoit 15 livres « *pour la conduite de l'horloge* ».

Une épidémie de petite vérole qui frappe le village en 1791, emporte plusieurs dizaines de Lézignannais, et précipite le transfert, prévu de longue date, du cimetière paroissial jusqu'au lieu qu'il occupe actuellement. Le vieux cimetière sera vendu en juillet 1794 pour la somme 275 livres.

La révolution est en marche. Jean Pierre Maury, prêtre de la paroisse, est un enfant de Lézignan tout comme Jean Charles Peret « *cy devant religieux bénédictin de la congrégation de Saint Maurs* ». Le 7 octobre 1792, ils prêtent serment à la République et

promettent « *d'être fidèles à la nation, maintenir la Liberté et l'Egalité, ou de mourir en la défendant...* ».

Depuis le XIII^e siècle, l'église, ou le cimetière paroissial, servent de lieu de réunion. Le 16 décembre 1792, les cent cinq « *citoyens actifs* » de Lézignan sont rassemblés dans l'église paroissiale pour élire leur maire. Le citoyen Antoine Pailhés qui recueille cinquante cinq voix, est élu. Arrive « *l'heure du Dieu Seigneur office.* », le citoyen curé interrompt la séance. Les perdants de ce scrutin ne participent pas aux autres élections de la journée : ils profitent de l'interruption de séance pour rentrer chez eux.

En janvier 1793, la municipalité décide d'employer 18 livres « *au service divin du St Sacrement à mesure que l'on en aura besoin ou à telle autre réparation qui se trouvera être nécessaire.* » Le sentiment religieux est toujours présent, même si, quelques jours après, douze citoyens de la commune, membres de la société des amis de la liberté et de l'égalité, demandent à la municipalité de faire sortir tous les bancs qui sont dans l'église. Le citoyen curé Maury, proteste : le banc servant à faire le service divin lui a été enlevé. Le maire répond « *qu'il y a bien assez de désordre dans la République sans y mettre davantage et qu'il ne doit pas y avoir de places distinctives dans l'église, qu'on peut chanter les louanges de Dieu sur un fauteuil comme dans un banc lorsqu'il s'agit de conserver la paix* ».

En avril, le citoyen Maury se présente à la mairie pour obtenir son certificat de résidence. Le maire profite de l'occasion pour reprocher au curé de continuer à porter la soutane au lieu du costume prévu par la Loi, et de continuer à honorer le jour du seigneur sans tenir compte du nouveau calendrier. Malgré tout, le maire finira par délivrer au curé le certificat demandé.

En novembre 1793, il y a deux cloches à notre église, la commune ne doit en garder qu'une pour appeler les fidèles, l'autre doit être descendue et portée à Béziers pour y être fondue. La cloche descendue pèse 808 livres, celle baptisée en 1750 pèse 1350 livres. C'est donc la cloche fondue par Pierre Gort qui a été descendue. Cette cloche est toujours au sommet de notre clocher, elle a donc été descendue mais n'a pas quitté Lézignan.

A l'automne 1794, les biens de l'église sont déclarés « *Biens Nationaux* ». 24 hectares de champs, près, vignes ou olivettes appartenant à l'ordre de Malte ou à la paroisse sont acquis, essentiellement, par des Lézignannais. La communauté achète la Maison du Prieur qui était aux bénédictins d'Aniane. Fin 1794, Jean Pierre Maury, curé de Lézignan, est « *obligé de quitter la commune d'après l'arrêté du représentant du peuple Perieu* », mais « *il sera accordé un certificat de civisme au citoyen Jean Pierre Maury, certifions que ce citoyen s'est toujours comporté de manière à mériter l'estime de ses concitoyens et qu'il a donné dans toutes les occasions des preuves non équivoques de civisme et de son dévouement à la chose publique, . . .* »

Le 19 juillet 1795, une délibération municipale indique que des planches « *sont en dépôt dans le temple, appartenant à la dite commune.* » Propriété communale, l'église traversera cette époque agitée sans grand dégâts.

La façade de Sainte Marie de Lézignan en 1904



La vie religieuse reprend avec le Concordat de 1801.

En 1802 (An XI), Carrion-Nisas, membre du tribunal porte plainte contre l'ancien curé de Lézignan, Jean Pierre Maury, pour « *les troubles qu'il cause à Lacroix, desservant.* » Antoine Lacroix reste à Lézignan jusqu'en octobre 1825. Il décède le 3 novembre 1846 en laissant aux pauvres de la paroisse une rente annuelle perpétuelle de 50 francs, rente que son légataire rachète moyennant un paiement unique de 1000 francs.



Un tableau de l'Assomption de Marie, peint par Paul-Louis Gausssel, de Montpellier, est accroché au dessus du maître autel en 1803. Ce tableau, qui est toujours en place, est mis dans l'ancien cadre qui date de l'époque de Louis XIV.

Le Conseil de Fabrique, institution chargée de gérer le temporel de la paroisse, est rétabli. La confrérie des pénitents blancs renaît. La première réunion du Conseil de Fabrique de Lézignan-la-Cèbe se tient le 10 décembre 1825 pour régler la location des places assises à l'église. Notre paroisse est alors desservie par Jacques Hypolite Vernière.

Louis Sabatier lui succède en 1827.

En novembre 1833, c'est Barthélémy Satger qui devient curé de Lézignan.

En 1834, « *il y a déjà deux ans que la commune est privée d'horloge* », pourtant il faut attendre l'année suivante pour que la nouvelle horloge soit mise en place. Cette horloge qui s'avère être « *une des plus mauvaises qui soit sortie des ateliers de Genève* » est l'objet de nombreuses polémiques au sein des assemblées municipales. Elle est remplacée en 1890 par une horloge du sieur Odobey cadet, horloger à Norez du Jura.

Lors de la mise en place de l'horloge, le clocher a été réparé. Sa façade est crépie en 1849 aux frais de la municipalité. Le Maire Amédée Jammes fait peindre en grandes lettres l'inscription « *République Française* » au dessus du portail. L'inscription, très dégradée par les intempéries, est encore visible dans les cartes postales du début du XXe siècle.

En Juillet 1854, Le banc de l'œuvre est créé à l'église pour procurer aux membres de la marguillierie des places plus convenables et plus réservées que celles qu'ils occupaient auparavant. Une famille intentera une action judiciaire pour « *rentrer en possession des places qu'ils occupaient à l'église avant l'établissement dudit banc et dont ils ont été violemment dépossédés.* »

**Tableau offert par Mme
Pradier, née Séguy
(1843)**

En 1854, un legs fait par Mademoiselle Jeanne Julie Sophie Saint Michel sert à améliorer la chapelle de la Vierge.

Le 20 avril 1858, une subvention exceptionnelle de huit cent francs est accordée par son Excellence le Ministre du culte. Cette subvention, est obtenue grâce à l'intervention personnelle de M. le préfet des Vosges, Charles de la Guéronnière, alors propriétaire du château de Lézignan. Le Conseil de Fabrique s'engage pour neuf cent quatre vingt sept francs sur trois ans ce qui permet de réunir la somme nécessaire à la construction d'une voûte dans la nef de l'église.

Cette voûte en briques légères qui remplace l'ancien plafond de bois, est tendue entre les arcs et les murs existants. Une partie des arcs de la tribune sont bouchés et deviennent des arcs gothiques en tiers-joint.

La voûte refaite, il faut réparer le toit et asphalter la terrasse du clocher. La commune finance ces travaux. Dans la foulée, on ajoute aussi les fenêtres de la nef, un mobilier et une décoration inspirée du style Saint-Sulpice. En 1864, la grande poutre qui supporte la cloche de l'église est « *entièrement pourrie pour cause de vétusté* ». Il est urgent de la remplacer. Six ans plus tard c'est la toiture de l'église qui est « *dans un tel état de dégradation que pour prévenir son effondrement et éviter à la commune de grosses réparations, il est utile de la réparer avant les pluies de l'hiver.* » A la même époque, « *la cloche du village a besoin d'être surchargée d'une quarantaine de kilogrammes pour sonner convenablement* »





Le 1er mars 1866, M. le curé Bouty, s'installe dans notre paroisse. Peu de temps après, le nouveau curé et le conseil de Fabrique s'opposent aux pénitents blancs. L'autonomie de la confrérie, la perte financière due au fait que la confrérie occupe gratuitement un espace où une centaine de chaises pourraient être placées et louées, la triste nécessité où se trouvent les femmes et les jeunes personnes venant tard à l'office de traverser la masse des hommes qui stationne au pied de l'escalier qui mène à la tribune, permettent au curé d'obtenir de l'évêque la dissolution de la confrérie en 1872.

Le 23 février 1873, Alphonse Delouvrier devient curé de Lézignan la Cèbe, il le restera jusqu'en 1883.

Le 15 avril 1875, à Rome, le Vicaire Général Caucanas lui remet une relique de Saint Antoine, avec autorisation de l'exposer à la vénération des fidèles.

Historien, l'abbé Delouvrier décédé en 1907, repose dans notre cimetière.

Vitrail offert par M^{lle} Pezet

En 1895, les anciens pénitents, toujours attachés à leur vieille communauté, dissoute depuis vingt ans, demandent et obtiennent d'être enterrés avec le drapeau d'honneur de leur confrérie.

A cette époque, mademoiselle Catherine Pezet a offert le maître autel en marbre blanc qui est toujours en place, ainsi que, avec d'autres généreux donateurs, les vitraux qui ornent les ouvertures du chœur et de la nef.

*

Le retable qui date du XVII^e, a été modifié. Les volutes latérales ont été remontées à l'intérieur de la travée. Les deux colonnes torsées ont été probablement réalisées par un artiste Piscénois.



Les rapports entre l'Église catholique et l'État républicain, tendus depuis 1880, se dégradent au début du XX^e siècle. Les lois anti congréganistes édictées entre 1901 et 1904 ont pour conséquence l'exil à l'étranger de milliers de religieux et de religieuses. À Lézignan, en 1902, la demande d'autorisation d'ouverture d'une maison des Sœurs de la Congrégation de St Joseph est rejetée par le Conseil municipal « *considérant que les congrégations religieuses en général ne sont d'aucune utilité dans un pays démocratique.* » La Loi du 9 décembre 1905 concernant la séparation des Eglises et de l'Etat est fermement condamnée par l'encyclique « *Vehementer nos* » de Pie X. Cette loi abroge unilatéralement le concordat de 1801, son article 3 prévoit que les biens d'Église doivent désormais être gérés par des associations cultuelles laïques qui remplaceront les Conseils de Fabrique. Cela doit être précédé par un inventaire des biens présents dans les églises.

Au début de 1906 certaines communes s'opposent, parfois par la violence, aux "*recollements et inventaires*" ordonnés par l'Etat. Dans la Vallée de l'Hérault, des incidents ont lieu à Aspiran, St André de Sangonis, St Pons de Mauchiens où le maire est révoqué par le Préfet, Pézenas, Montagnac, Florensac et Agde. À cette occasion Lézignan-la-Cèbe ne connaît pas de violences, mais seulement des protestations écrites et verbales du curé et des membres du Conseil de Fabrique.

Le 31 mars 1906, à 9 heures du matin, le percepteur de Montagnac, M. Salvaing, chargé d'effectuer l'inventaire des biens dépendants de la Fabrique de Lézignan, se présente à l'église. Il est accompagné par le maire, Fulcran Fourestier, le maire-adjoint Alexis Sainte-Marie, le secrétaire de mairie Justin Charbonnel, le garde champêtre Césarín Roques et par deux gendarmes. Après les sommations d'usage, ces personnes pénètrent dans l'église et sont arrêtées devant le chœur par le prêtre et les membres du Conseil de Fabrique. L'abbé Casimir Martin lit une lettre de protestation refusant l'inventaire. Le Conseil de Fabrique s'y oppose également. Après avoir écouté les protestations, M. Salvaing procède à l'inventaire qu'il termine peu avant 11 heures du matin. Il demande alors à l'abbé Martin et au président du Conseil de Fabrique, Xavier Castanié, de déclarer si à leur connaissance il existe d'autres biens inventoriés, ce à quoi ils refusent de répondre. Ils refusent également de signer le rapport d'inventaire. Et pour cause : quelques objets liturgiques, parmi les plus importants, ont été soustraits à l'inventaire. Ils retourneront à l'église bien des années plus tard, dans un contexte plus apaisé.

L'absence de manifestations populaires dans le village pour s'opposer à l'inventaire de l'église et plus généralement à la Loi de 1905, peut avoir plusieurs causes.

(1) Tout d'abord l'église est depuis longtemps propriété communale. Dès les années 1660 la communauté finançait la rénovation de l'église. En 1794 l'église n'a pas été vendue comme « *Bien National* ». Une délibération municipale du 19 juillet 1795 que confirme le cadastre dit « *Napoléon* » de 1832, dit qu'elle est propriété de la commune. En 1849 la municipalité a payé le crépissage de la façade. Les enjeux de la loi de 1905 à Lézignan ne sont donc pas aussi importants que dans les communes où l'église est la propriété de la Fabrique.

(2) En 1906 une partie importante de la population lézignanaise était traditionnellement républicaine : lors de la Révolution de 1848 Lézignan s'était choisi un maire libéral et en 1851 le village s'était opposé au coup d'état de Louis-Napoléon Bonaparte, avec pour conséquence la déportation de 13 lézignonais en Algérie, dont le maire. Une partie significative de l'opinion du village était donc favorable à la Loi de Séparation des églises et de l'état.

Dans le cadre de la Séparation, le législateur avait prévu la disparition des Conseils de Fabrique au 12 décembre 1906 et leur remplacement par des associations cultuelles laïques, comme des Conseils Paroissiaux, à partir de janvier 1907.

Sur ordre de Monseigneur l'Évêque, le Conseil de Fabrique de Lézignan se réunit le 2 décembre 1906 et avant de se dissoudre élève une protestation énergique contre la Loi et s'oppose à la cession des biens dont il avait précédemment la garde. La protestation est signée par tous les membres du Conseil de Fabrique : Xavier Castanié, Président, Darius Auriac, Xavier Izard, Jules Ricard, Alban Delfieu, et Casimir Martin, curé.

En janvier 1907 les autorités religieuses interdisant la création d'associations cultuelles laïques, la Fabrique n'est pas remplacée et pendant plus de deux ans la paroisse n'est plus officiellement gérée. L'existence d'un Conseil de paroisse aurait permis la location gratuite du presbytère, depuis longtemps propriété de la commune, au curé pendant cinq ans. Comme ce n'est pas le cas, la commune propose en 1907 à l'abbé Martin de lui louer le presbytère 350 francs par an. Le Curé refuse et quitte le bâtiment qui sera utilisé pour loger du personnel municipal. Il s'installe momentanément rue de la Fontaine (actuellement rue de la Mairie), puis, à la suite d'un legs à l'Évêché, à la maison Méric, qui deviendra le nouveau presbytère.

Il faut bien cependant « subvenir aux frais, à l'entretien et à l'exercice public du culte. » Le 27 mars 1910 le Conseil paroissial de Lézignan-la-Cèbe est donc créé avec les mêmes membres et le même curé que le Conseil de Fabrique de 1906. Tout rentre dans l'ordre.

À partir de 1904 des photographies montrent l'extérieur et l'intérieur de l'église à différentes étapes de son existence. Une carte postale de la façade, éditée en 1904 par Joseph Pendariès, photographe à Pézenas, montre le mur-clocher avec un pseudo plan de symétrie passant par la cloche, l'horloge, la fenêtre aveugle centrale, la rosace et le portail. La plaque commémorative remise à jour en 2015 est visible sur cette image, sous la rosace. Elle avait été recouverte lors du crépissage de la façade effectué entre les deux guerres. La porte est très simple, constituée par quatre panneaux de bois verticaux, non ouvragés, ornée simplement en haut et en bas de moulures en relief. L'encadrement de la porte est en calcaire, il est flanqué de deux pilastres. Le dessus de la porte est orné de trois cartouches sans inscriptions. Encore au-dessus, le tympan comporte une niche avec une Vierge tenant un enfant Jésus, datant du XVIII^e siècle. La partie haute de la façade est décrépie, mettant à nu son appareil. Des moellons calcaires bien taillés forment le haut de la façade et les chaînes d'angle, mais la majeure partie du mur résulte de l'empilage de blocs irréguliers de nature diverse (calcaires, basaltes, etc.) sur du mortier.

On devine encore, au-dessus de la rosace, l'inscription "République Française" qui date de la II^e République.

L'intérieur de l'église en 1904



Une autre carte postale de l'intérieur de l'Eglise montre le chœur et le début de la nef, photographiés par Pendariès toujours en 1904. Compte tenu d'autres documents on peut reconstituer les éléments de l'Eglise de la façon suivante : au fond du chœur se dresse un retable en bois du XVII^e siècle. Il entoure le tableau de l'Assomption de la Vierge, peint en 1803 par Paul-Louis Gausse, et comporte deux colonnes torsées, décorées avec des pampres, reposant sur des bases ornées d'épis de blé, évoquant le vin et le pain de l'eucharistie. Il était encadré par deux statues représentant le Sacré Cœur à gauche et Saint François d'Assise à droite. Le maître-autel en marbre blanc, consacré en 1895, était alors adossé au retable. Il avait été offert par Mlle Pezet en même temps que les vitraux du chœur réalisés par la manufacture Gesta à Toulouse. La façade de l'autel présente le bon berger et les quatre évangélistes. L'autel au sens strict, qui supportait en permanence six candélabres, était appuyé au tabernacle. Deux anges adorateurs étaient agenouillés à ses deux extrémités. Le tabernacle était surmonté (1) d'un exposoir en forme de clocheton, en marbre blanc, qui abritait habituellement une croix et à certaines occasions le Saint Sacrement, et (2) de quatre petites croix en marbre. Deux anges debout, porteurs de candélabres, étaient situés de part et d'autre du clocheton.

La voûte d'ogives à quatre quartiers était peinte en bleu clair et constellée d'étoiles dorées pour représenter la voûte céleste. Une colombe aux ailes déployées, inscrite dans un disque de pierre, était fixée sous la clef de voûte et symbolisait l'Esprit Saint. Le fond du chœur et ses murs étaient peints avec des motifs légèrement différents. La base de ces murs était recouverte de boiseries, d'époque Louis XV, en bois peint.

Une stalle était adossée à ces boiseries près de la porte de la sacristie située du côté de l'évangile.

Le chœur était séparé de la nef (1) par un appui de communion (Sainte Table) en marbre blanc façonné dans le même style que le maître-autel et (2) par l'arc triomphal, décoré avec des motifs en double spirale et des motifs végétaux à sa base, orné de petites croix sur le mur, portant une banderole peinte avec l'inscription « *Gloria in excelsis Deo* » et présentant à sa partie supérieure un arc décoré à l'identique de sa base.

Côté chœur, la nef débute par deux chapelles adossées à la base de l'arc triomphal. À gauche, la chapelle de Saint Antoine Ermite avec son bel autel en marbre polychrome, d'époque Louis XV, et son retable à demi-colonnes engagées et fronton en bois doré, d'époque Louis-Philippe, enchâssant un tableau représentant Saint Antoine et son attribut canonique, le cochon. Le tabernacle était surmonté par une croix et par un expositoire en marbre, car avant 1895 cet autel était le maître autel de l'église. À droite, la chapelle de Notre-Dame comprenant un retable à colonnes et fronton en marbres blancs et rouges au-dessus d'un autel en marbre blanc, de style Louis-Philippe, daté de 1856. Les colonnes du retable sont en marbre incarnat du Languedoc. La niche au centre du retable abrite une Vierge portant un Enfant Roi, en carton mâché (cartapesta) doré, datant du XVIII^e siècle. La niche était peinte en bleu, couleur traditionnelle du manteau de la Vierge. À gauche de l'autel, contre l'arc triomphal, au-dessous de l'horloge, se trouvait un « Petit Jésus de Prague » en plâtre, acquis à la fin du XIX^e siècle auprès de « L'œuvre de l'Enfant Jésus » fondée à Bruxelles par Gabrielle Fontaine. Les deux chapelles étaient clôturées par des grilles en fonte.

L'intérieur de l'église en 1909



Une photographie, prise par Alexandre Bardou en 1909, montre que la décoration du chœur et de l'arc triomphal n'a pas changé, mais que le mobilier s'est enrichi d'un superbe lustre à pendeloques. Ce dernier, comme les autres luminaires, était suspendu à une poulie accrochée au plafond.

Une corde permettait de le descendre pour allumer les chandelles, à une époque où l'église n'était pas encore électrifiée.

En 1913 la décoration de l'église est rénovée, une nouvelle chaire de bois monumentale est placée. Une statue de Saint Michel archange est ajoutée. Ces modifications sont visibles sur une carte postale éditée en 1922 par la Veuve Jouillé.

L'intérieur de l'église en 1922



On y voit un chœur et un arc triomphal à la décoration renouvelée ainsi que la partie centrale de la nef qui ne figurait pas sur les cartes postales antérieures. On découvre en particulier les rangées de chaises qui occupent le parterre de la nef, la nouvelle chaire fixée sur le mur nord et, en face, le banc de l'œuvre appuyé au mur sud. On accédait à la chaire par un escalier qui passait à l'intérieur du pilier. Le banc d'œuvre, installé en 1854, était destiné aux membres du Conseil de Fabrique, alors que la Tribune, située au-dessus de l'entrée de la nef, était réservée aux Pénitents Blancs jusqu'en 1872.

Les murs de la nef étaient occupés par les 14 stations du Chemin de Croix représentées par des tableaux peints sur toile, aux cadres dorés, par des statues, des tableaux et divers objets. Côté nord : statue de Saint Roch, image de la Sainte Face, autel en marbre blanc de Saint Joseph portant l'Enfant Roi, etc. Côté sud : statue de Notre-Dame de la Salette, statue de la Vierge de Pitié, statue de Saint Jude, etc. Deux statues ont été rajoutées à celles du début du siècle : Jeanne d'Arc contre la chapelle de Saint Antoine et l'Archange Michel contre la chapelle de Notre-Dame. La nouvelle décoration change fortement l'aspect de l'église. Les murs de la nef, les piliers et les arcs doubleaux, sont peints pour donner l'illusion d'une construction en grand appareil. La niche de Notre-Dame est repeinte en bleu clair avec des étoiles dorées.

L'arc triomphal est repeint avec des motifs floraux et la banderole « *Gloria in excelsis Deo* ». Le mur au-dessus de l'arc est repeint en ciel peuplé d'anges. En haut de ce mur, le Christ en majesté, orné d'un nimbe crucifère, apparaît dans une déchirure du ciel. Il bénit les fidèles de la main droite pendant que sa main gauche repose sur le globe en signe de protection. Une image parallèle est peinte au-dessus du retable du chœur : là c'est la Vierge, ornée d'un nimbe uni à bordure étoilée, mains croisées sur le buste en signe d'adoration, qui apparaît dans la déchirure d'un ciel également peuplé d'anges. Le mur oriental du chœur est orné, de part et d'autre du retable, du monogramme du Christ, IHS surmonté d'une croix rayonnante dans la branche horizontale du H, et qui signifie « *Iesus Hominum Salvator* ». Les murs nord et sud du chœur sont ornés de motifs difficilement identifiables sur les images disponibles.

En 1944, dans la joie de la libération, des cloches furent endommagées par des sonneurs trop enthousiastes. D'autres communes voisines, comme Caux, connurent la même mésaventure. En 1947 la municipalité décida de commander trois nouvelles cloches à Joseph Granier, « Maître-fondeur de cloches d'église, de clochettes, de grelots et de sonnaillles » à Castanet-le-Bas.



Le baptême des cloches (14 décembre 1947)

En novembre 1947, le père Levet, curé de la paroisse, organisa un voyage en autobus et une quarantaine de paroissiens assista émerveillée aux coulées. Les cloches furent baptisées le 14 décembre 1947 au cours d'une grande cérémonie dans l'église, en présence de nombreux prélats et de Monseigneur Brunhes, évêque de Montpellier. Les vieux Lézignanais reconnaîtront sans peine les marraines et les parrains sur la photographie de la cérémonie.

L'église en 1949

En 1949, une nouvelle carte postale montre l'église plus richement décorée et plus richement meublée qu'elle ne l'a jamais été. On y remarque en particulier la statue de Sainte Thérèse de l'Enfant Jésus et sa niche en bois d'inspiration gothique, placée entre Saint Roch et la Sainte Face, sur le mur nord. Comme dans beaucoup d'églises françaises, l'achat de la statue a dû suivre de peu la béatification ou la canonisation de Sainte Thérèse (1923 ou 1925).

Le sol de l'église était pavé de grands carreaux clairs et sombres posés en 1844. Les carreaux étaient disposés suivant deux motifs, un pour les allées et un autre pour le reste de la nef. Les tableaux peints du chemin de croix ont été remplacés à la fin des années vingt par des stations en plâtre polychrome moulé.



L'électrification de l'église a été réalisée à partir de 1913.

Les chaises étaient en bois et en paille, seuls les prie-Dieu proches du chœur étaient capitonnés et recouverts de velours grenat. Chaque place était numérotée par une plaque émaillée. Les fidèles réglaient leur place à l'année. Malheureusement l'église devient de plus en plus perméable : des taches d'humidité apparaissent sur la voûte de la nef et sur l'arc triomphal.

Au cours de la première moitié du XXe siècle l'église avait augmenté son patrimoine, tant mobilier que statuaire, et renouvelé sa riche décoration. Dans la deuxième partie du XXe siècle elle va connaître une évolution inverse. Bien avant Vatican II c'est dès les années 1950 que l'église commence à « *s'affiner* ».

Une carte postale de 1959 montre que les anges adoreurs qui encadraient l'autel ont disparu pour être remplacés par les anges porteurs de candélabres, situés au préalable des deux côtés du clocheton. L'expositoire situé au-dessus du tabernacle de l'autel de Saint Antoine a lui aussi disparu.

Entre la fin les années 1950 et le milieu des années 1980 les problèmes de gouttières et d'humidité de l'église se sont aggravés. Les peintures ont continué de se dégrader et des particules de plâtre se détachaient parfois de la voûte pendant les offices. En même temps l'église s'est séparée d'une partie de plus en plus importante de son mobilier. Il a fallu attendre 1984 pour que commence une longue étape de restauration. Cette année-là il a été paré au plus pressé en procédant à la réfection de la charpente et du toit, en posant des chéneaux et des tuyaux de descente et en imperméabilisant la partie inférieure des murs gouttereaux de la nef, pour en finir avec les dégâts des eaux.



L'intérieur de l'église en 1989 (photo : Alain DELFIEU)

Fin septembre 1989 commence la restauration proprement dite par le décroûtage des anciens enduits des murs du chœur et de la nef et la mise à nu des moellons d'origine et de leur ciment. Suit ensuite toute une série de modifications concernant tous les autels, le pourtour du chœur, la tribune, l'éclairage, la sonorisation, le chauffage, la mise aux normes de sécurité, la restauration des tableaux etc.

Au cours de cette étape l'église a continué de se séparer d'une partie de son ancien mobilier et d'une partie de ses statues de style sulpicien. Le contraste entre l'église actuelle et celle d'il y a un siècle est saisissant : à une église sombre et surchargée succède une église un peu plus lumineuse, plus sobre et plus élégante.

Les principaux changements ont été les suivants :

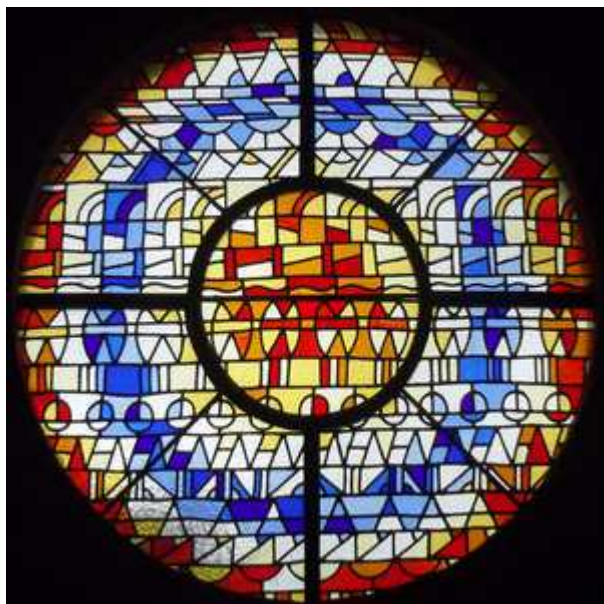
Le chœur : le tableau de l'Assomption de la Vierge, au centre du retable, a été restauré et il n'est plus caché par les ornements qui surmontaient le tabernacle. Les statues du Saint Sacrement et de Saint François d'Assise, qui encadraient le retable, ont été enlevées. Le maître-autel a été démembré. L'autel proprement dit a été séparé du tabernacle et avancé vers la nef pour permettre au prêtre de dire la messe face aux fidèles. Le tabernacle a été légèrement abaissé pour mieux mettre en valeur le tableau de l'Assomption. Tous les objets posés auparavant sur l'autel et le tabernacle, ou à côté, ont disparu : le clocheton, les quatre croix en marbre, les anges debout, les anges adorateurs et les six grands candélabres. Tous les enduits peints des murs et de la voûte ont été grattés et la colombe de la clé de voûte s'est envolée. Les boiseries des murs nord et sud ont été retirées ainsi que la stalle. Les portes des sacristies ont été remplacées. Les anciennes clôtures : l'appui de communion en marbre, ou Sainte Table, qui séparait le chœur de la nef a été enlevé. De même que les grilles en fonte qui protégeaient les autels de Notre-Dame et de Saint Antoine. L'arc triomphal a été décapé, ce qui permet d'apprécier son mode de construction en moellons parfaitement équarris. Le mur au-dessus de l'arc triomphal est le seul à avoir été à nouveau enduit. Le Christ en majesté qui bénissait et protégeait les fidèles a été remplacé par une représentation de la Sainte Face. La Vierge peinte au-dessus du retable et dont le nimbe uni était bordé de douze étoiles en référence à la « *femme et le dragon* » de l'Apocalypse de Jean, a été effacée.

La nef : tout le mobilier ancien de la nef a été enlevé ou renouvelé. La chaire, le banc d'œuvre et le confessionnal ont été retirés. Les bancs ont été remplacés. Les lustres et suspensions, l'horloge et le carillon, ne sont plus, et le voilier exposé à côté de Notre-Dame a vogué vers une chapelle de Sète. L'autel de Saint Joseph a été retiré, de même que l'image de la Sainte Face et la plupart des statues, comme Jeanne d'Arc, l'Archange Michel, Notre-Dame de la Salette, Saint Jude, Sainte Radegonde et Sainte Philomène. Ne sont restés que Saint Joseph, Saint Antoine de Padoue, Saint Roch, l'Enfant Miraculeux de Prague et Sainte Thérèse. Les anciennes stations du Chemin de Croix, en plâtre moulé polychrome, ont été remplacées par de sobres croix de Malte en chêne, comportant au centre un médaillon circulaire gravé du numéro de la station. La Pietà a été déplacée dans une niche protégée, à l'emplacement de la porte sud de l'ancienne église romane.



Vierge tenant l'enfant Jésus (XVIII^e siècle)

La paroisse de Sainte Marie de Lézignan-la-Cèbe disparaît en 2001. Elle est fusionnée avec les anciennes paroisses voisines de Cazouls d'Hérault, Aumes et Montagnac. Le nouvel ensemble devient la paroisse de Notre Dame du Val d'Hérault, placée sous la responsabilité d'un curé logeant à Montagnac. Pour la première fois depuis longtemps Lézignan-la-Cèbe n'a plus de curé résident.



La rosace (2004)

En 2004, une nouvelle rosace, œuvre de Carlo Roccella, est placée au dessus de la tribune. Elle remplace celle, depuis longtemps disparue, que l'on aperçoit sur les photos du début du XXe.

Un nouveau carrelage est offert à la nef en 2006, le Conseil paroissial remplace la totalité des sièges à cette occasion.

L'intérieur de l'église de nos jours.



La façade de l'église en 2013.



La paroisse Notre Dame du Val d'Hérault ne durera que 15 ans. Le 1er septembre 2010 elle est fusionnée avec la paroisse de Saint-Roch en Piscénois. L'ensemble regroupe quatorze anciennes paroisses sous l'autorité du Père Jean Costes, résidant à Pézenas.



Entre temps l'église se dégrade. Le crépi octogénaire de la façade disparaît par endroits. Le haut du clocher est fissuré, la gargouille du coin Nord-Ouest menace de tomber, les pierres de couronnement sont abîmées, la structure du clocheton est corrodée, les eaux de pluie dévalent les escaliers du clocher en érodant les marches en calcaire tendre, etc. Des travaux de restauration sont entrepris à l'automne 2015 et s'achèvent au printemps 2016.

En ce mois d'avril 2016 l'église a fait peau neuve. La façade et les murs du clocher ont été crépis. Le texte de la dalle commémorative a été accentué pour être plus lisible. Une nouvelle horloge a été installée, placée à gauche de son emplacement antérieur dont la libération a permis la mise en place d'un nouvel abat-son. La partie supérieure du clocheton a été remplacée. Elle abrite la vieille cloche fondue en 1694 et supporte le coq à la fois girouette et paratonnerre. Les cloches ont été placées dans un beffroi en bois de chêne analogue à celui du clocher de Caux. Frappées par des marteaux les cloches sont désormais immobiles et leur balancement n'ébranle plus le clocher. Le haut du clocher et ses gargouilles ont été consolidés et totalement sécurisés. L'escalier du clocher a été mis à l'abri des intempéries et les marches détériorés ont été remplacés.

C'est donc une église à l'extérieur rénovée et avec un clocher sécurisé qui est mise à la disposition des paroissiens et des visiteurs en ce printemps 2016.

Depuis sa construction il y a près de neuf siècles, Notre Dame de Lézignan-la-Cèbe a connu de nombreuses vicissitudes. Elle a été plusieurs fois au bord de la ruine mais les lézignanais ont toujours réussi à sauver le joyau de leur patrimoine. Une nouvelle phase de travaux de restauration sera entreprise dans quelques mois. Après sa réalisation l'église sera prête à affronter en toute sécurité les prochains siècles.

Les cloches dans
leur beffroi.



Le nouveau clocheton à baie
campanaire unique, surmonté du coq
paratonnerre et girouette.

La nouvelle horloge.

